

## Taxes locales, transports, insécurité pour 2023

Nantes Métropole l'a décidé, 2023 sera l'année de 2 nouvelles taxes pour ses habitants.

- La taxe GEMAPI d'abord, créée pour le risque d'inondation. Reste à savoir comment elle sera utilisée. Création de digues, curage des étiers et fossés, indemnisation des sinistrés ?

- La taxe spéciale d'équipement qui devrait servir à Nantes Métropole à acheter du foncier. Là encore où, dans quel but ? Espérons que ces acquisitions n'iront pas à l'encontre de la loi ZAN : « zéro artificialisation nette » et ne permettra pas une large imperméabilisation des sols métropolitains, en conservant des espaces verts au cœur des communes.

S'ajoute à cela une réduction de la fréquence des bus pour faire des économies sur le nombre de kilomètres parcourus qui amplifiera le problème de surfréquentation des transports en commun.

Alors, pour pallier l'insécurité galopante, les « incivilités » et dégradations volontaires, Nantes Métropole prévoit peut-être de nous affliger d'une nouvelle taxe, à moins qu'elle ne se désintéresse du sujet et ne recherche aucune solution ...

Marie-Guénéale Boureau

Elue d'opposition.